

**Syndicat de l'Agriculture
Réunion du Conseil national
2-4 novembre 2010
Salon Vanier, Minto Suites, Ottawa (Ontario)**

PROCÈS-VERBAL

Participant(e)s

Exécutif national	Conseil national
Bob Kingston, président national Debbie Forsythe, 1 ^{ère} VPNE Denis Sicard, 2 ^e VPNE Fabian Murphy, 4 ^e VPNE	Sam Barlin, MB, NO ON et Nunavut Elena Beynon, Alt. N. SK Jean Cloutier, E. Qc Michele Coe, S. AB Rick Cormier, O. Atl Milton Dyck, S. SK Teri Friday, directrice nationale CCG Marianne Hladun, directrice nationale PÉ
Personnel	
Larry Budge, agent d'administration Sylvie Rochon, agente syndicale Elaine Massie, agente syndicale Nancy Milosevic, agente syndicale Linda Koo, agente syndicale Christine Gauthier, adjointe administrative et préposée au précompte (la matinée du 2 novembre seulement) Debbie Ramsay, secrétaire archiviste	Bob Jackson, O. C.-B. et Yukon Meraiah Krebs, directrice nationale CFP et ÉFPC John Langs, NE ON Jane McDonald, E. Atl Darrell-Lee McKenzie, E. C.-B. Glenn Miller, SO ON Danielle Moffet, directrice nationale MDN Barry Payne, E. ON, Ottawa-Gatineau Raphaël Tarasco, O. Qc Mike Vanson, N. AB et T.N-O. Absent(e)s : Howard Willems Brenda Baergen Teri Friday (le 2 novembre 2010 seulement)

Mardi 2 novembre 2010

1. Convocation

Le président national, Bob Kingston, déclare la réunion ouverte à 9 h 10 après quoi on procède à un rapide tour de table pour présenter les membres du Conseil pour le bienfait des nouvelles personnes présentes.

2. Observations liminaires

B. Kingston précise que les quelques mois qui viennent de s'écouler ont été particulièrement intéressants. Il ajoute que nous avons des problèmes en cours avec tous les employeurs : AAC – examens et procédures de règlement des griefs; ACIA – problème de la listériose; MDN – S&S; CFP – plusieurs préoccupations; et ÉFPC – toujours des problèmes concernant les enseignant(e)s.

3. Adoption de l'ordre du jour

Ajouts

19. ACIA – Engagement des employé(e)s
 20. Règlement en espèces des congés annuels excessifs dans la région de l'Atlantique
 21. Séance à huis clos – Nota : il est décidé que cette séance aura lieu à 16 h 30 le mardi 4 novembre (tous les membres du personnel quitteront la salle à ce moment).
- Renumérotation des points 19 à 22 (Prochaines réunions du Conseil) et 20 à 23 (Divers).

P/A/A – J. Langs/J. McDonald – à mains levées – adopté.

4. Heures des séances

Première journée

De 9 h à midi	Points à l'ordre du jour
De 13 h 30 à 16 h 30	Points à l'ordre du jour
De 16 h 30 à 17 h	Séance à huis clos

Deuxième journée

De 9 h à midi	Réunions des Comités permanents
De 13 h 30 à 17 h	Réunions des Comités permanents

Troisième journée

De 9 h à midi

Rapport des Comités permanents

De 13 h 30 à 16 h

Rapport des Comités permanents

De 16 h à 17 h

Dernier point à l'ordre du jour

PIA/A – S. Barlin/J. McDonald – à mains levées – adopté.

B. Kingston rappelle que le jeudi 4 novembre 2010, de 18 h à 20 h, une réception sera organisée en l'honneur de Sylvia Prowse pour célébrer sa prochaine retraite, dans la salle des fêtes du complexe d'appartements de D. Forsythe.

5. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil du 12 au 14 avril 2010

Corrections

Page 1 – Marianne Hladun, RH, le titre devrait être « **directrice nationale de la PÉ** »

Page 1 – la date devrait être lundi 12 « **avril** » 2010

Page 4 – (3^e paragraphe) au lieu de directeur de la recherche il faudrait lire directeur « **régional** »

Page 5 (dernier paragraphe) – PIPS devrait se lire « **PIPSC** » dans la version anglaise

Page 6 (2^e paragraphe) – Kinston devrait se lire « **Kingston** », dans la version anglaise

Page 6 (n^o 21) – Dans la version anglaise remplacer OOG par « **One Operational Group** »

Nota – B. Kingston précise qu'à moins d'avoir assisté à cette réunion, vous ne devriez pas voter sur l'approbation de son procès-verbal.

PIA/A – R. Cormier/J. Langs – adopté à l'unanimité vote consigné no.1.

6. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion précédente

Rapport sur les suivis

#1 – Document sur AFPC Placements limités : terminé.

#2 – Ordre du jour et procès-verbal de la réunion du CCSP national – Engagement à y apporter des améliorations.

#3 – Procès-verbaux des réunions au niveau national : B. Kingston fait remarquer que les notes que prennent les agentes syndicales aux réunions de niveau national sont uniquement à des fins d'information du Conseil. Il ajoute que

les réunions de mise à jour sur les RH sont de nature fonctionnelle, et qu'elles ont plutôt pour objet de s'entendre sur des solutions à des problèmes, et non pas de débattre de problèmes puisque cela est du ressort des CCSPN. D. Forsythe ajoute que les procès-verbaux sont consignés aux réunions de mise à jour sur les RH d'AAC. Elle a reçu la version anglaise du procès-verbal de la dernière réunion et a demandé la version française au Ministère. Elle enverra les procès-verbaux au Conseil dès qu'elle les aura reçus. D. Forsythe indique que nous nous engagerons à obtenir des notes davantage officielles, puis traduites et distribuées. D. Forsythe propose que le Conseil envisage d'organiser d'autres téléconférences, si possible tous les mois ou deux mois. L'objectif principal serait de mettre les membres du Conseil à jour sur les questions qui ont été discutées aux réunions auxquelles D. Forsythe et/ou B. Kingston ont récemment assisté. D. Forsythe précise que nous recevons les procès-verbaux des réunions sur les RH de la part d'AAC et du MDN, mais pas des autres employeurs.

#4 – Rapport sur les suivis : B. Kingston s'engage à envoyer ce rapport plus tôt, mais ajoute que s'il était envoyé beaucoup plus tôt nous n'aurions pas une véritable mise à jour sur un certain nombre de dossiers.

#5 – Redevances versées à AAC : terminé.

#6 – Temps de préparation rémunéré : B. Kingston fait savoir qu'il doit rencontrer, le 14 décembre, John Haunholter, l'agent G&A à Edmonton, responsable de ce grief qui devait être entendu en septembre mais dont la date a été reportée. B. Jackson veut connaître le processus que suit l'AFPC pour arrêter l'ordre de priorité des griefs, ce à quoi B. Kingston lui répond que si ce dernier envoie une demande précise à B. Kingston, elle serait transmise à l'Alliance pour qu'une réponse écrite soit préparée. E. Massie ajoute que les griefs déposés au Québec ont été rejetés à l'arbitrage.

#7 – Éducation et formation : D. Forsythe a soulevé cette question à la dernière réunion avec d'AAC. La réponse qu'elle a reçue indiquait qu'il n'y a eu aucun changement à la loi, que cette exigence a toujours existé, mais que le Ministère la met différemment en application. Elle ajoute que la politique sur la dotation change et que cela offrira une autre possibilité d'en discuter à la prochaine réunion du CSRH.

#8 – Liste de l'ACIA des personnes nommées pour une période déterminée de longue durée : terminé. B. Kingston propose que nous gardions ouvert ce dossier, et ajoute que nous n'avons reçu aucune observation du Conseil à propos de cette liste. Il suggère de s'enquérir auprès de l'employeur du délai à respecter pour l'envoi de nos observations et réponses.

#9 – Date des cours de formation sur l'obligation de prendre des mesures d'adaptation. On fait remarquer que cette question traîne en longueur depuis quelque temps déjà. D. Forsythe indique que la réunion de CSP aura lieu en

décembre et qu'une demande de points à inscrire à l'ordre du jour a été envoyée. Nous mettrons cette question à l'ordre du jour et espérons obtenir une réponse davantage positive. B. Kingston précise que lorsque nous avons relevé des problèmes, l'employeur a proposé d'offrir une formation en personne, mais que pour la plupart il essaie de ne pas offrir ce genre de formation pour des raisons budgétaires. B. Jackson fait remarquer que des gestionnaires de l'inspection sont toujours embauché(e)s dans l'Ouest, et que par ailleurs des projets pilotes sont en cours, ce qui laisse entendre que l'ACIA a bien toujours de l'argent pour d'autres choses. B. Kingston a demandé des détails par écrit pour que cette question puisse être soulevée à la réunion de CSP. B. Jackson demande des précisions pour savoir qui a indiqué qu'il n'y a pas de ressources disponibles pour cette formation, à savoir l'ACIA ou nous. B. Kingston répond qu'il en a entendu parler par l'ACIA.

#10 – Suivi de l'examen des obstacles – Discussions en cours : une réunion aura lieu le 5 novembre pour assurer le suivi avec l'employeur. B. Kingston confirme que le comité est un groupe élargi appelé dorénavant Comité de la réforme de l'inspection. Si vous avez des cas spécifiques, fait-il de nouveau remarquer, qui peuvent être soulevés, il nous faut avoir des noms. S. Barlin cherche à savoir à quel point la supervision doit être directe. B. Kingston indique que cela concerne davantage les responsabilités qu'un(e) employé(e) doit assumer, et quelles décisions il ou elle doit prendre sans consultation.

#11, #12 et #13 – Formation : B. Kingston confirme que l'employeur essaie de pousser la formation en ligne pour des raisons budgétaires, mais que des discussions sont toujours en cours. Lorsque des problèmes sont soulevés, la formation se fera en personne. J. Cloutier fait remarquer qu'au Québec, 98 % de la formation a eu lieu, mais toutefois pas avec les nouveaux documents (Règlement 20 et Partie II du CTC). M. Hladun donne des détails sur le processus : la première ébauche, soit une version condensée du document sur le PAM, a été envoyée à la traduction, ainsi qu'à tous les gestionnaires des RH à titre d'information. Le Québec a pris les devants et commencé à donner la formation; on s'est inquiété du fait que cette formation du Québec ne comportait pas les modifications. La formation a donc été retirée, puis modifiée en consultation avec H. Willems. M. Hladun ajoute que la question a été soulevée aux réunions de CSP, et qu'elle a demandé à savoir quelle orientation devrait être prise : devrions-nous aller de l'avant et donner la formation ou bien devrions-nous mettre les choses en suspens? B. Kingston précise que si la formation se sert des documents à jour et qu'il s'agit d'un processus mixte, il n'y a pas de problème à la donner. Pour ce qui est de la formation des formateurs, B. Kingston indique qu'il y a une liste au Québec et pour les régions de l'Atlantique seulement.

#14 – Question concernant l'inspection à destination : ce point a été abordé; Cameron Prince entendra tous les griefs.

#15 – Groupe opérationnel unique – en cours. Il faut davantage de renseignements de la part du Comité directeur qui doit prendre une décision en la matière. Nous cherchons à obtenir une décision pour savoir si nous pouvons ou non mettre en route le projet au début du printemps. La CCG s’est engagée à ce que les délais de mise en application soient d’au plus cinq ans, et que tout le monde suive une formation polyvalente et soit affecté à de nouveaux niveaux. B. Kingston fait remarquer qu’il y aura des dispositions concernant les membres seniors qui ne désirent pas suivre la formation; pour ce qui est de la classification, à peu près tout le monde augmentera d’un niveau (niveaux opérationnels – 2-4; supervision – 5). La migration devrait se faire vers le groupe TC sous la catégorie PI.

#16 – Statuts et Règlements : mise à jour dans le rapport du comité en la matière. En cours.

#17 – Comités et représentant(e)s S&S : La direction a pris « carte blanche » à propos de la lettre/décision de RHDCQ au Québec en la matière. Cette question a été abordée à la réunion du CSST national, et nous devrions avoir une décision dans peu de temps. La lettre au niveau interne (de l’agent S&S de RHDCQ au Québec) réitère ce qui figure sur son site Web; ce dernier donne la liste de quatre critères qui doivent être respectés avant que les superviseur(e)s puissent s’asseoir à la table pour représenter les gestionnaires; 1-pouvoir de dotation, 2-étape de la procédure de règlement des griefs, 3-capacité à prendre et à mettre en application des décisions, et 4-contrôle budgétaire. Trois cas ont été soulevés à la réunion du CCSPN de l’ACIA, aucun d’entre eux ne respectant les critères pour être qualifiés à titre de représentant(e)s de la direction. Les gestionnaires n’ont pas contesté la décision et ont été prié(e)s de participer eux(elles)-mêmes. En cas de divergence, veuillez nous les communiquer pour que nous puissions les aborder et qu’une décision soit rendue.

B. Jackson présente une autre situation : un accord global a été conclu à propos des tierces parties (Parties 15 et 20), et les personnes et le processus concerné. Toutefois, lorsqu’il s’est renseigné auprès de son collègue du CCSPN peu de temps après, le message avait changé.

B. Kingston fait savoir qu’il y a une entente à la table et que l’employeur s’est engagé à rectifier les problèmes qui sont soulevés.

#18 – Membres occupant des postes exclus pour une période intérimaire – article affiché sur le site Web en octobre. La formation inclut également les membres qui ne sont pas représentés par l’Alliance : terminé.

#19 – Semaine de travail de sept jours à l’ACIA : article affiché en juillet : terminé.

Une question est soulevée sur ce qui a changé dans le domaine des inspections à destination, ce à quoi B. Kingston répond que ce service revient comme auparavant aux Opérations mais que la structure de rapport reste la même. Les paliers de la procédure de règlement des griefs sont dorénavant affichés.

#20 – Rapports sur les activités de D. Forsythe et B. Kingston : le rapport sur les suivis précise que le calendrier des événements est envoyé tous les mois, mais qu'il ne sera mis à jour que s'il y a des modifications dans le mois. D. Forsythe demande des réactions sur l'utilité du calendrier chez les membres du Conseil.

7. Finances et communication

Ce point est renvoyé au Comité des finances et des communications – voir rapport ci-joint.

8. Personnel du bureau national

Aucun changement n'est à signaler concernant le personnel du bureau national.

9. Le point sur les employeurs

B. Kingston demande s'il y a des questions sur le document qui a été remis. Il fait remarquer qu'il manque certains renseignements sur la santé et la sécurité, et que cela sera indiqué dans le rapport du Comité de la S&S.

Commission de la fonction publique/École de la fonction publique du Canada (CFP/ÉFPC)

Q et R

À propos du PAM, des cours pilotes ont-ils été donnés et seront-ils élargis?	Les ateliers concernaient spécifiquement le harcèlement et découlent d'un PE déjà signé. Deux séances avaient des listes d'attente. Les discussions révèlent qu'ils continueront.
Combien de personnes de l'ÉFPC y a-t-il à Victoria, et que devrions-nous faire à propos de ces membres?	On a demandé des détails, mais on n'a rien reçu jusqu'à présent. Il est possible que ces membres soient réaffectés à la section locale de Victoria.
Question cherchant à savoir qui et où sont les personnes (Victoria).	B. Kingston précise que cela se fera au niveau local.
Depuis combien de temps le « mécanisme de temporisation » est-il utilisé?	Il l'est depuis longtemps. Un grand nombre d'enseignant(e)s ont été embauché(e)s dans le cadre de ce mécanisme, et nous avons toujours des employé(e)s temporaires. Nous essayons d'obtenir des chiffres en la matière auprès de l'École. À l'AGA, cette question a été soulevée comme étant prioritaire, par

	conséquent le grief a été lancé.
Depuis combien de temps ces personnes sont-elles temporaires?	La période la plus longue est neuf ans. Nous aurons une réunion avec l'employeur la semaine prochaine pour en discuter davantage. Auparavant, il était obligé d'assurer une formation linguistique. En 2005, les choses ont changé. Il est toujours responsable des normes mais non pas de la prestation. L'ÉFPC a accepté de mettre en place un processus de dotation, ne reposant pas sur l'ancienneté, pour 12 postes.

Ministère de la Défense nationale (MDN)

Q et R

Question sur la procédure de règlement des griefs.	Le Ministère essaie de modifier la structure relative aux griefs. La pratique, de longue date, veut que le dernier palier soit entendu par un(e) agent(e) des relations de travail au niveau d'entrée, sans pouvoir. L'UEDN travaille sur ce dossier. Si une entente ne peut être conclue, la question sera abordée au CCSPN au cours de la nouvelle année.
Sur quoi portait le grief de principe?	Il s'agissait de la consultation mixte. La plainte, sur l'abus de pouvoir, était fondée. Les délais pour l'ensemble du processus étaient de trois ans. La décision indiquait que le tribunal ne peut donner des ordres. Elle a été envoyée à un examen judiciaire. L'argument consistera à « recommander » plutôt qu'à « ordonner ».
Pour quelle raison le Comité de la S&S n'a pas les connaissances ni la formation?	Les comités ne sont pas fonctionnels. À Val Cartier, les enseignant(e)s sont regroupé(e) avec toutes les autres unités. Au Colloque de la région du Québec, une formation a été donnée et cette information sera transmise aux sections locales.
Où en est la situation du harcèlement à Esquimalt?	Une évaluation du milieu de travail a été effectuée. Selon nous, le résultat est favorable, mais l'employeur a procédé à une deuxième enquête la semaine dernière car il jugeait que la première était partielle. B. Kingston fait remarquer qu'il y a une bonne définition de la participation dans la décision de la Cour fédérale dans l'affaire <i>SCFP c. Air Canada</i> (http://decisions.fct-

	cf.gc.ca/fr/2010/2010fc103/2010fc103.html). Après une autre discussion sur cette question, B. Kingston demande que tous les renseignements en la matière soient remis au bureau national pour qu'il puisse aborder ce problème à la réunion de la semaine prochaine avec le MDN.
--	---

Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)

Examen PI/EG

Une très longue discussion a lieu sur l'examen PI/EG, au cours de laquelle B. Kingston fait remarquer qu'il s'est entretenu avec la présidente de l'ACIA, Carole Swan, et le vice-président exécutif, George Da Pont, pour les mettre au courant de l'ensemble du problème. Ils ont ensuite écouté les personnes aux Ressources humaines pour connaître leur version des événements depuis le début. Ainsi, il y a un livret d'information que l'ACIA prépare, à propos duquel on nous a demandé nos observations. B. Kingston possède l'ébauche de ce livret; il appuie notre position sur la question de la date d'entrée en vigueur. Nous essayons actuellement d'avoir une réunion pour comparer les notes et confirmer l'exactitude de toutes les données historiques. Si ce processus est couronné de succès, il pourrait entraîner des griefs en grande quantité (p. ex. les sommes forfaitaires pour les EG 02).

On laisse entendre que nous devrions peut-être essayé de faire avancer plus rapidement ce dossier en nous plaignant à la Commission des relations de travail. B. Kingston précise que cette façon d'agir mettrait les griefs en suspens puis qu'ils seraient envoyés directement à l'arbitrage. Les griefs en suspens ont fait l'objet de discussions parallèlement aux perspectives de succès étant donné les modifications à la jurisprudence au cours des dernières années.

Les griefs des membres actuellement à la retraite sont-ils toujours valables?	Oui ¹
Y a-t-il eu des contacts avec les membres à la retraite?	L. Koo indique avoir vu l'ébauche d'une lettre du Ministère adressée aux retraité(e)s. Selon nous, cette lettre n'est pas convenable ce que nous avons fait savoir. La lettre n'a pas encore été envoyée.
Quelle est la situation des membres de l'ACIA qui sont allés à l'ASFC et qui ont depuis pris leur retraite? L'employeur a indiqué qu'il n'entendrait pas ces griefs.	La CRTFP appuie notre position, et des contestations doivent être faites.

¹ B. Kingston précise que si des GL prévoient prendre leur retraite avant que l'examen soit terminé, ils devraient déposer un grief.

Quelles dernières nouvelles les VPR peuvent-ils/elles donner aux membres sur l'examen PI/EG?	B. Kingston laisse entendre qu'il y a eu des mouvements positifs lors de cet examen. La haute direction de l'ACIA y participe, et les griefs seront entendus par groupe pour que le plus grand nombre possible le soit et ce, le plus rapidement.
Question pour savoir si des griefs devraient être déposés sur les descriptions de travail qui ont fait l'objet d'une médiation.	B. Kingston répond qu'une fois la nature du travail convenue, aucun autre grief en la matière ne devrait être déposé, sauf si la description porte sur le mauvais poste. Il ajoute que des griefs de classification doivent toujours être déposés, c'est pourquoi si une personne est partie elle devrait néanmoins être couverte. B. Kingston indique par ailleurs que les employé(e)s qui ont reçu de nouvelles classifications en 2007 ont le droit de déposer un nouveau grief, et qu'aucune nouvelle description de travail générique n'a fait l'objet d'une audition de grief de classification.
Question pour savoir si un résumé historique de l'examen PI/EG pourrait être rédigé et affiché sur le site Web.	B. Kingston propose que notre document original soit modifié/mis à jour, puis affiché sur le site.

B. Kingston continue le rapport sur l'ACIA et demande des observations sur les points suivants :

- Quel est le nombre d'inspecteur(ice)s supplémentaires d'hygiène des viandes transformées ou d'établissements sans abattage?
- Combien y a-t-il d'inspecteur(ice)s (niveau du détail) de l'étiquetage des produits de consommation?
- Combien y a-t-il d'inspecteur(ice)s de poissons?
- Combien de postes vacants en hygiène des viandes (abattage) ne sont pas comblés?

Des discussions ont lieu sur les points ci-dessus avec B. Kingston, lequel demande que des détails par écrit lui soient envoyés dès que possible.

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)

M. Coe fait remarquer que la formation sur le milieu de travail respectueux n'est pas donnée conjointement dans sa région. D. Forsythe indique qu'elle s'est penchée sur la question à la réunion de CSP des RH d'octobre, et qu'elle assurera le suivi par l'envoi d'un message indiquant que nous voulons nous assurer que toutes les séances sont cofacilitées. M. Coe ajoute que le nouveau format du cours n'a pas été remis à notre représentante. D. Forsythe confirme

que les nouvelles données devront être examinées avant la prestation du cours, mais qu'une séance de formation ne serait pas nécessaire. F. Murphy ajoute que le programme sur la prévention de la violence sera également fourni.

Examen GL

D. Forsythe fait savoir que nous avons reçu une liste d'AAC la semaine dernière, dont on peut conclure que le taux de réponse aux questionnaires à ce jour est faible. Nous avons ventilé cette liste par VPR et relevé les milieux de travail problématiques. Les VPR demandent un suivi auprès des président(e)s de leurs sections locales pour vérifier que les problèmes peuvent être abordés et faire remplir les questionnaires. Nous attendons la fin du mois de décembre 2010, date limite, pour recevoir ces données. M. Dyck et S. Barlin avancent un certain nombre de raisons pour lesquelles les employé(e)s ne répondent pas au questionnaire, par exemple : pas assez de temps pour se pencher sur les descriptions de travail du fait qu'il y a trop d'heures supplémentaires, manque de dotation, autres contraintes temporelles causées par la charge de travail, etc. S. Rochon fait remarquer que certains membres sont peut-être affectés aux mauvaises listes de VPR, puis elle demande aux VPR de préciser les domaines où, selon eux et elles, les membres sont mal affectés. Elle ajoute que le but est d'éviter le dépôt de griefs. Elle rappelle que nous voulons aborder les problèmes à tous les lieux de travail identifiés afin de prendre les mesures nécessaires pour que de tels problèmes ne surviennent pas.

À 16 h 30, le personnel quitte la salle avant la tenue de la séance à huis clos.

Mercredi 3 novembre 2010 – Réunion des Comités permanents

Jeudi 4 novembre 2010

B. Kingston déclare la séance ouverte à 9 h 10.

10. Fonds de justice sociale du Syndicat de l'Agriculture

D. Forsythe fait savoir que trois projets ont été approuvés depuis la dernière réunion du Conseil, soit en tout huit projets cette année. Les nouveaux projets sont les suivants :

- Achat par la Section 58 d'un bouvillon qui a été abattu et remis gratuitement à la banque d'alimentation locale (385 livres de bœuf haché),
- Projet de développement rural par la Section 44 en Inde. Il s'agit d'une continuation d'un projet précédent dans le cadre duquel une école pour enfants est construite, et

- Projet de jardin « Core Neighborhood Youth » de la Section 22 dans le cadre duquel un jardin a été planté et des jeunes de la région y travaillent pour acquérir d'importantes connaissances pratiques.

D. Forsythe ajoute qu'il y a un projet en suspens sur lequel nous travaillons avec les membres pour voir s'il peut être mis en application.

Le montant des sommes affectées aux trois nouveaux projets s'élève à 13 315 \$, auquel il faut ajouter 22 200 \$ des trois projets précédents, pour un total de 35 515 \$ cette année.

11. Le point sur la négociation collective

Ce point est renvoyé au Comité de la négociation collective et de la Santé et sécurité – voir rapport ci-joint.

12. Rapports des Comités permanents

Rapport du Comité des Statuts et des Règlements

J. McDonald présente le rapport (voir ci-joint).

Discussion :

- Après une discussion sur les délais relativement au vote sur les résolutions présentées, et en tenant compte du fait que les prochaines réunions du Conseil en avril 2011 ne permettront pas ce délai de quatre mois pour recevoir les résolutions, B. Kingston confirme que le président dispose des pouvoirs nécessaires pour interpréter le calendrier. Il confirme par ailleurs que son interprétation du calendrier inclut les réunions du Conseil en avril 2011 pour permettre un scrutin sur les résolutions.
- Une discussion a lieu sur les VPR et/ou directeurs/directrices qui assistent aux AGA des sections locales. Les modifications avancées ne sont pas restrictives, elles ont pour but de s'assurer que le (la) VPR est invité(e), mais n'empêchent pas que le directeur ou la directrice y soient également invité(e)s. D. Forsythe avance des observations d'ordre financier, à savoir que les cotisations devront absolument être augmentées pour couvrir les coûts de la présence des directeurs(trices) à toutes les AGA au pays, chaque année. Si les directeurs et directrices sont invité(e)s à une AGA, le bureau national devrait être contacté pour discuter de leur présence, à savoir si certains points préoccupants doivent être abordés.

- B. Kingston précise ensuite que les Statuts tels qu'ils sont interprétés à ce jour indiquent que des réunions annuelles doivent avoir lieu, mais que pour certaines sections locales qui ont des postes comportant des mandats de deux ans, cette pratique est acceptée. Cela n'a pas été problématique aussi est-il hésitant à modifier ce processus.
- B. Kingston précise que l'intention originale était que les directeurs et directrices s'occupent des problèmes au niveau ministériel. Le travail des sections locales relève de la compétence des VPR. Les directeurs/directrices et VPR doivent travailler ensemble.

Titre 6 des Statuts

Vote consigné n° 2 sur l'Article 1 – adopté à l'unanimité

Vote consigné n° 3 sur l'Article 7, numéro 2 – adopté à l'unanimité

Vote consigné n° 4 sur l'Article 10 – adopté

Titre 8 des Statuts Article 5, numéro 1

Modification proposée par F. Murphy, avec l'appui de G. Miller :

Motion de renvoi : Ajouter « La section locale invite le/la VPR à l'AGA conformément au Titre 9 des Statuts, Article 4, n° 5, et envoie au/à la VPR et au/à la directeur/directrice l'avis de convocation de l'AGA qui doit être affiché et envoyé au moins 30 jours avant la tenue de l'événement. »

Vote consigné n° 5 sur le renvoi lui-même – adopté à l'unanimité .

Vote consigné n° 6 – Titre 8 des Statuts Article 5, numéro 1 – adopté à l'unanimité

Vote consigné n° 7 – Titre 8, Article 8, numéro 3 – adopté l'unanimité

Titre 9 des Statuts

Vote consigné n° 8 – Titre 9, Articles 4 et 5 – adopté l'unanimité

Titre 9, Article 6, numéro 9 – **Motion de renvoi**: DL McKenzie propose, avec l'appui de M. Vanson, la modification suivante au numéro 9 : « tenir une liste à jour des président(e)s des sections locales sur le site Web ».

Pour le renvoi – adopté

Vote sur le Titre 9, Article 6, numéro 9, ainsi modifié – adopté

Vote consigné n° 9 – Titre 9, Article 6 - adopté l'unanimité

Titre 2 des Statuts

Faute d'impression depuis de longue date – « aims and objectives ». Rectifier aussi la version française.

G. Miller propose un amendement favorable : « Afin d'être responsable sur le plan environnemental et, à cette fin, toutes les communications et tous les documents doivent être présentés/envoyés par les voies électroniques chaque fois que possible. »

Vote consigné n° 10 – adopté l'unanimité

Titre 11 des Statuts

B. Kingston décide qu'il s'agit d'un changement d'ordre administratif, et précise que le nom du comité a changé. Pas de vote nécessaire.

Titre 15 des Statuts

B. Kingston fait remarquer que nous pouvons changer les règlements, mais qu'avant d'être légalement en vigueur ils doivent être ratifiés au Congrès².

Vote consigné n° 11 – adopté l'unanimité

Annexe 2

Vote consigné n° 12 – adopté l'unanimité

Règlement 1A

Vote consigné n° 13 – adopté l'unanimité

Titre 12 des Statuts

Article 10 – B. Kingston fait remarquer que nous avons le même libellé dans les deux articles, et que par conséquent l'un d'entre eux est redondant. Il ajoute, étant donné qu'il ne s'agit pas d'une recommandation, qu'il faudrait se pencher sur ce dédoublement et être prêt à prendre une décision en la matière.

Manuel à l'intention des directeurs/directrices et vice-président(e)s régionaux(ales)

Une discussion a lieu sur l'ébauche du document. Il est décidé d'envoyer cette ébauche au Conseil à des fins de commentaires. E. Massie les regroupera puis présentera le tout au sous-comité pour mettre au point les changements.

Motion item 12 du rapport– (proposée par D. Sicard, avec l'appui de J. McDonald) – il est précisé que l'augmentation du remboursement doit commencer immédiatement. D. Forsythe fait remarquer qu'étant donné que nous connaissons le coût par membre du Conseil il n'est pas nécessaire de renvoyer cette question au Comité des finances pour qu'il en détermine le coût.

Vote consigné n° 14 – adopté l'unanimité

Vote consigné n° 15 sur le rapport dans son ensemble (motion proposée par D. Sicard, avec l'appui de J. McDonald) – adopté l'unanimité

² B. Jackson désire qu'il soit consigné qu'il est d'accord avec B. Kingston sur ce point particulier.

Rapport du Comité des questions générales

M. Vanson présente le rapport (voir ci-joint).

Motion – ébauche du feuillet d'*Infoclé* sur les pensions. D. Forsythe fait savoir que cette question sera soulevée à la prochaine réunion du Conseil.

Vote consigné n° 16 sur la **motion** de renvoi au Comité pour l'inclure dans le classeur *Infoclé* – adopté l'unanimité.

Vote consigné n° 17 sur le feuillet sur la condition physique au travail dans le classeur *Infoclé* – adopté l'unanimité.

On pose une question pour savoir qui siègera au Comité d'examen de la structure pour le Comité des RH, ce à quoi M. Hladun répond que les membres du Comité seront M. Hladun, M. Krebs, M. Coe et R. East.

Vote consigné n° 18 sur le rapport dans son ensemble (motion proposée par M. Hladun, avec l'appui de M. Vanson) – adopté l'unanimité.

Rapport du Comité de la négociation collective et de la santé et sécurité au travail

M. Krebs présente le rapport (voir ci-joint).

Vote consigné n° 19 sur la **Motion** sur l'affichage de l'article « Sélection des membres et représentant(e)s des Comités de la santé et de la sécurité au travail en utilisant comme critère les « fonctions de gestion » sur le site Web – adopté l'unanimité.

Vote consigné n° 20 sur l'ensemble du rapport – adopté l'unanimité.

Rapport du Comité des finances et des communications

B. Jackson présente le rapport (voir ci-joint).

Motion – Campagne sur la sécurité alimentaire

Discussion – B. Kingston fait remarquer que la somme de 50 000 \$ qui est demandée est un montant externe. En vertu de sa nature, la campagne exige une certaine souplesse pour réagir aux problèmes qui surgissent. Les renseignements financiers concernant la campagne sont transmis à l'Alliance pour obtenir son aide financière; B. Kingston propose que cette information soit aussi envoyée aux membres du Conseil. Nous remettrons un document à l'Alliance dans un proche avenir pour que notre demande de fonds soit transmise

au CEA à des fins d'approbation; nous remettrons également ces renseignements au Conseil.

M. Hladun propose un plus grand engagement avec d'autres coalitions et l'ensemble de la communauté, ce qui s'avérerait bénéfique. Elle suggère aussi des brochures à des fins de distribution. B. Kingston fait remarquer qu'en raison de l'évolution fréquente de la situation, il conviendrait mieux d'avoir des renseignements tout prêts pour faire face aux besoins, c'est pourquoi il nous faut absolument que des individus participent à cette campagne.

Vote consigné n° 21 sur la motion sur la sécurité alimentaire – adopté l'unanimité.

Rapport dans son ensemble :

Discussion – D. Forsythe fait savoir que dans la situation actuelle nous pourrions avoir une augmentation de la cotisation mensuelle de 2 \$ à 3 \$ par membre³. Elle ajoute que ce montant diminuera si le budget est calculé d'après un plus grand nombre de membres. D. Forsythe ajoute que nous avons actuellement deux membres du personnel au-delà de notre effectif habituel, et que nous pourrions ajouter « l'action politique » comme poste dans le prochain budget.

Vote consigné n° 22 sur le rapport dans son ensemble – adopté l'unanimité.

13. Congrès de 2011

B. Jackson donne les renseignements suivants en la matière :

- Une première téléconférence d'organisation a eu lieu et il y aura par ailleurs une réunion en personne un peu plus tard ce mois-ci.
- L'hôte Four Seasons a accepté d'appliquer nos taux du Congrès à son hôtel sœur de Whistler pour les trois jours qui précèdent et qui suivent le Congrès.
- Il y a eu des discussions préliminaires avec un fournisseur de matériel promotionnel (qu'utilise le bureau régional de Vancouver), dont certains exemples sont présentés aux membres du Conseil. On se penche aussi sur d'autres articles (vêtements, sacs, classeurs, casquettes, etc.); il transmettra ces renseignements au bureau national dès qu'il les aura.
- Il fait remarquer qu'aux réunions du Conseil d'avril 2011 il aura une meilleure idée de ce qui a été accompli, et présentera un rapport par la suite.

14. Manuel à l'intention des dirigeant(e)s nationaux(ales)

Ce point est renvoyé au Comité des Statuts et Règlements – voir rapport ci-joint.

³ Ce montant est calculé d'après le même nombre de membres dans le budget actuel, soit 8 800.

15. Rapports des VPR locaux

B. Kingston précise les deux principaux objectifs des rapports :

- garantie que les VPR qui n'ont pas eu la possibilité de se renseigner auprès des sections locales, reçoivent des commentaires et réactions de celles-ci, et
- cela nous permettra d'avoir une « alerte » au cas où une section aurait des difficultés.

B. Kingston précise que six membres du Conseil ont envoyé leurs rapports, que les renseignements qu'ils contiennent sont fort appréciés, et qu'on y a relevé certains points préoccupants.

16. Examen du Comité de la promotion de l'égalité de l'AFPC

B. Kingston précise que M. Hladun siège à ce comité, et que des propositions ont déjà été envoyées au Conseil à des fins de commentaires. Ceux-ci devraient être communiqués à M. Hladun (avec copie conforme au bureau national) d'ici la semaine du 22 novembre 2010 pour qu'elle puisse les présenter au Comité. Ce dernier se réunira du 30 novembre au 2 décembre 2010.

17. Abaissement du niveau de classification EG à AAC

D-L McKenzie aborde la question et indique qu'elle a fait une présentation au ministre Stockwell Day sur les niveaux de financement aux centres de recherche. Ces derniers lui ont soulevé les gros problèmes causés par la baisse d'environ 20 % des niveaux des personnes nommées pour une période indéterminée. B. Kingston ajoute que c'est un domaine où l'on pourrait avoir un partenariat avec l'Institut professionnel. Nous avons préparé un document sur cette question, et l'Alliance a été contactée pour envoyer de nouveau le message. Une discussion a lieu sur l'abaissement des niveaux de classification EG qui semble prévaloir un peu partout au pays. B. Kingston précise qu'il soulèvera cette question lors d'une réunion, le lendemain, avec Marc Fortin, le sous-ministre adjoint de la Direction générale de la recherche, aussi demande-t-il des exemples précis par écrit.

18. Questions pertinentes à l'ACIA

Membres enceintes – R. Tarasco précise qu'à l'heure actuelle au Québec s'il n'y a pas de poste vacant, l'employeur ne déplacera pas des membres enceintes à d'autres emplois. B. Kingston indique qu'il soulèvera de nouveau cette question à la table. Il ajoute que dans le cas de problèmes touchant la réaffectation de

femmes enceintes, elles peuvent cesser leurs services jusqu'à ce qu'elles obtiennent une recommandation médicale approuvée. Le processus consiste à envoyer l'employée chez un spécialiste en obstétrique et en santé et sécurité du travail, et non pas chez son médecin de famille. (Nota – Article 132(h) du CTC). B. Kingston propose aussi que cette question soit ajoutée à notre bulletin sur la S&S. F. Murphy en prend note.

Sous-traitance du travail de laboratoire – R. Tarasco indique que l'ACIA a sous-traité des emplois concernant la prise d'échantillons, après quoi B. Kingston indique qu'il s'est récemment entretenu avec Martine Dubuc sur la question et qu'on lui a laissé savoir que le travail en question est spécifique à environ 60 000 échantillons pour le plan d'action sur la salubrité des aliments, et que le travail supplémentaire ne devrait pas avoir d'effet négatif sur nos membres. Il ajoute que cette somme est temporaire et que les choses prendront fin bientôt. B. Kingston suggère de surveiller de près la situation pour vérifier le niveau de prestation des services, et ajoute que si nous remarquons des répercussions sur nos membres il nous faudrait alors prendre des mesures. Après d'autres discussions en la matière, B. Kingston reconnaît qu'il s'agit d'un travail que nos membres devraient faire, c'est pourquoi il fera passer ce message.

Heures de travail irrégulières – R. Tarasco présente cette question et fait remarquer que plus de 300 griefs en la matière ont été déposés au Québec. L'employeur n'a pas voulu entendre ces griefs, mais a plutôt décidé de s'en occuper uniquement oralement. B. Kingston ajoute que ce système a déjà été mis en place partout ailleurs. Cette question a été discutée au niveau national après quoi il a été convenu qu'il faut des consultations au niveau local, et une évaluation permanente de la nécessité des heures allongées. Il propose de rédiger des propositions raisonnables et de voir ce qui se passera. Après d'autres discussions en la matière, B. Kingston indique que ces questions devront être abordées aux CCSP régionaux, afin de préparer un bon dossier, puis on verra ce qu'il se passera.

19. Engagement des employé(e)s

Il s'agit d'un effort de l'ACIA pour répondre au dernier sondage auprès des employé(e)s. La région Ouest de l'ACIA prend la direction des opérations. H. Willems et B. Jackson sont les personnes-contacts du syndicat.

20. Règlement en espèces des congés annuels excessifs dans la région de l'Atlantique

J. McDonald aborde la question et fait savoir que l'employeur prétend ne pas avoir d'argent pour payer les congés annuels au-delà de 35 heures, et qu'il demande aux employé(e)s de planifier leurs congés annuels. B. Kingston fait savoir que l'employeur ne peut mettre les employé(e)s en congés annuels⁴ que s'il a tout essayé, sans y parvenir, pour planifier les congés en question à une période qui convient à l'employé(e) concerné(e).

21. Prochaines réunions du Conseil

B. Kingston indique que les prochaines réunions du Conseil auront lieu les 18, 19 et 20 avril 2011 à l'hôtel Four Seasons de Vancouver.

22. Divers

Observations de clôture de B. Kingston et remerciements à toutes les personnes présentes.

P/A/A – R. Cormier/J. Langs – à mains levées – motion adoptée.

Procès-verbal présenté par D. Ramsay

⁴ Après avoir examiné la convention collective, il semble que l'employeur n'a aucun pouvoir pour planifier les congés annuels contre les désirs d'un(e) employé(e). La convention collective semble prévoir uniquement un versement en espèces.

COMPOSITION DU COMITÉ :

Fabian Murphy (président)
Glen Miller
Raphaël Tarasco
Sam Barlin
Michelle Coe
Meraiah Krebs (secrétaire archiviste)
Elaine Massie (agente syndicale)

Motion : P/A – Fabian Murphy et Meraiah Krebs (respectivement)

NÉGOCIATION COLLECTIVE

CONSEIL DU TRÉSOR

L'AFPC a conclu trois ententes de principe pour les tables PA, SV et EB. Les groupes FB et TC reprendront le processus de négociation normal. Les votes de ratification ont actuellement lieu et prendront fin le 30 novembre. Les résultats seront publiés le 1^{er} décembre 2010.

La conférence sur la négociation collective pour le groupe TC et FB aura lieu à l'échelle nationale en janvier.

Toutes les revendications contractuelles qui ont été envoyées au Syndicat de l'Agriculture ont été vérifiées par le Comité puis transmises à l'AFPC. Les noms des délégué(e)s aux conférences sur la négociation collective ont été choisis et communiqués à l'Alliance.

ACIA

Le processus de négociation collective est en route et une demande de revendications contractuelles sera bientôt envoyée par l'AFPC.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Nous tenons à rappeler au Conseil que les rapports sur les employeurs relativement à la santé et la sécurité doivent être remis en même temps que les mises à jour sur les employeurs (en annexe vous trouverez ces mises à jour sur la santé et la sécurité en question).

Nous ne recevons toujours pas les procès-verbaux des réunions des comités nationaux d'orientation de la politique pour chaque employeur. Nous rappelons de nouveau aux coprésident(e)s d'en faire parvenir une copie, dans les deux langues officielles si possible, à Christine Gauthier et Fabian Murphy. Il nous manque par ailleurs les procès-verbaux du CNSST pour la CFP, la CCG, l'ÉFPC, le MDN et l'ACIA.

Il y a eu une nouvelle nomination au Comité de la SST de l'ACIA à Québec, à savoir que Raphaël Tarasco assumera les responsabilités de coprésident.

Le Comité régional de la SST pour l'ACIA a été créé en Alberta et au Manitoba, ce qui constitue un grand pas en avant.

Le bulletin de l'automne comportera les articles suivants :

Formation à la santé et sécurité de l'AFPC

Procédures de verrouillage

Espaces clos

Sélection et nomination des membres et représentant(e)s au Comité de la santé et de la sécurité à partir du critère de « Fonctions de direction ».

***Veuillez faire parvenir à Fabian Murphy tout article pour les prochains bulletins sur la santé et la sécurité.*

MOTION : Le Comité propose que les articles suivants sont affichés sur le site Web sous « Quoi de neuf ».

P/A – Sam Barlin et Glen Miller

Sélection des membres et représentant(e)s du Comité de la santé et de la sécurité à partir du critère de « Fonctions de direction ».

Afin d'aider les agent(e)s de la santé et de la sécurité à conseiller les employeurs et les employé(e)s sur la mise en place de comités de la santé et de la sécurité au travail et la nomination des représentant(e)s de la santé et de la sécurité, l'interprétation suivante vous est fournie pour assurer une application cohérente et uniforme du Code et du Règlement y afférent :

Ces critères peuvent être résumés comme suit :

1. pouvoir décisionnel sur les questions financières, opérationnelles, personnelles et politiques,

2. pouvoir de prendre des décisions ou de faire des recommandations efficaces qui ont des répercussions matérielles sur les conditions d'emploi d'autrui, c'est-à-dire des recommandations qui généralement font l'objet de mesures de suivi,
3. pouvoir d'embaucher, de licencier, de suspendre, de rétrograder, de muter ou autrement de discipliner des employé(e)s, et
4. l'individu agit comme palier de la procédure de règlement des griefs.

Généralement, les superviseur(e)s ne répondent pas aux critères identifiés et par conséquent ne devraient pas être nommé(e)s comme représentant(e)s de la direction aux comités locaux de la SST. Lorsqu'un(e) gestionnaire juge qu'un(e) superviseur(e) ne répond pas aux critères ci-dessus, il s'agirait alors d'une exception qui ne devrait avoir lieu que lors de consultations nationales aux CNSST appropriés.

Pour lire l'avis officiel, allez à : <http://www.hrsdc.gc.ca/fra/travail/ipg/006.shtml>.

Le Comité a été chargé d'examiner l'ordinogramme sur la prévention des risques actuellement affiché sur notre site Web pour voir s'il est nécessaire de le mettre à jour en ce qui a trait au Règlement 20. Après avoir examiné ce graphique, le Comité a déterminé qu'il est suffisant du fait que le Règlement 19 inclut tous les risques en milieu de travail y compris les cas de violence.

Un autre renvoi a été fait concernant la violence en milieu de travail (Règlement 20) et les politiques de l'employeur en matière de harcèlement. Le Comité en est arrivé à la conclusion que le Règlement 20 peut être abordé dans le cadre d'une politique distincte ou conjointement avec une politique sur le harcèlement. Le Règlement 20 constitue une priorité pour tous les comités d'orientation et devrait donc être traité par tous les membres du Conseil qui siègent à ces comités.

Le point sur les employeurs
Santé et sécurité au travail (SST)

ACIA

Les travaux en matière de santé et de sécurité à l'ACIA sont en cours, mais nous nous dirigeons dans la bonne direction. L'Agence a davantage de lieux de travail par personne et est confrontée à une plus grande diversité de dangers que tout autre ministère fédéral, ce qui explique la grande quantité de travail que doit réaliser l'Agence pour respecter tous les critères juridiques.

Nous en arrivons finalement à une entente sur un grand nombre de points, notamment les suivants :

- structure de gouvernance : hiérarchie des comités d'orientation – niveaux national, sectoriel et régional,
- formation pour tous (toutes) les employé(e)s au Programme de prévention des risques, représentation de la direction aux comités,
- contenu de la formation pour les comités et représentant(e)s,
- critères d'inspection des tierces parties, et
- utilisation des armes à feu dans les établissements de transformation des viandes.

En raison de l'état des finances de l'ACIA, nous rencontrons une certaine résistance dans le domaine de la formation de base mixte (Analyse du risque professionnel ou ARP, inspections sur les lieux de travail et enquête sur les situations dangereuses) pour les comités, mais nous tenons ferme notre position. La formation en ligne dans ces domaines ne serait tout simplement pas aussi efficace.

ÉFPC

Des changements sont intervenus au niveau de la direction de l'École, mais la conformité de la SST dans ce petit ministère est qualifiée de moyenne. Il est disposé à faire la plupart de ce que nous proposons et aussi à prendre des mesures lorsque nous soulevons des problèmes à son attention. Il a mis à la disposition des membres des cours de formation et de l'information sur Campus Direct, et accepte ouvertement toute suggestion que nous avons en matière de formation.

Nous sommes en retard au niveau des réunions mais il y en a une à venir ce mois-ci. Notre objectif est de faire en sorte que davantage de membres de l'École s'intéressent à la SST et y jouent un rôle actif, ce sur quoi nous travaillons.

MDN

Le ministère de la Défense nationale compte le plus grand nombre de membres de tous les ministères qui relèvent du Conseil du Trésor, mais son programme de SST est mal en point. Son personnel chargé de la SST ne cesse de transmettre les dossiers au personnel militaire supérieur qui représente la direction au Comité d'orientation de la politique, mais celui-ci connaît très peu le Code du travail du Canada ou encore les exigences du Conseil national mixte. Malheureusement, quelques-uns des autres syndicats à la table semblent davantage se préoccuper de la coprésidence de la direction plutôt que de la protection des droits de leurs membres. Même leur mandat démontre

qu'il y a beaucoup plus de gestionnaires à la table que de membres nommés par le syndicat.

La dernière réunion a été très contentieuse puisque le coprésident de la direction s'est fait contredire par notre nouveau coprésident syndical de l'Association canadienne des employé(e)s professionnel(le)s ACEP lorsqu'il a essayé de mettre un terme aux débats alors que des représentant(e)s syndicaux(ales) avaient la parole.

Il n'y a eu aucune discussion sur la formation ou les protocoles d'enquête sur les situations dangereuses, et il y aura très certainement une lutte à mener pour redresser la situation.

Le coprésident syndical et moi rencontreront la semaine prochaine la dirigeante de la SST au MDN et certains membres de son personnel pour voir si nous pouvons régler quelques-uns des gros problèmes. Restez au courant!

Commission de la fonction publique

La formation générale en matière de santé et de sécurité est donnée aux comités sur les lieux de travail et à l'ensemble des employé(e)s, aussi n'est-il pas surprenant qu'elle soit aussi bien reçue puisque les comités comme les employé(e)s demandent des documents que le Comité national d'orientation de la politique ne peut produire suffisamment vite – tous les comités ont suivi la formation, il reste maintenant le personnel à satisfaire.

Une fois de plus, la question du déménagement au nouvel édifice en 2013 figure sur la table et continuera d'être un point permanent à l'ordre du jour au cours des trois prochaines années. Le comité va voir ce que TPSGC considère comme « le nouveau concept de travail » début novembre, date à laquelle nous examinerons toutes les préoccupations en matière de santé et de sécurité.

Le Programme de prévention de la violence est en cours de préparation et devrait être mis en application, nous l'espérons, au début de la nouvelle année. Les réunions de politique se poursuivent et l'employeur semble disposer à discuter de problèmes touchant la santé et la sécurité.

AAC - CSSTN

Le Comité national d'orientation de la politique en santé et sécurité au travail d'AAC vient de publier les nouvelles mises à jour sur la planification des exercices d'incendie, les plans et modèles de formation de sécurité en cas d'incendie et la formation à l'évacuation en cas d'urgence que le ministère a annoncé dans son bulletin Nouvelles@au travail dans le cadre de la semaine de prévention des incendies, avec un lien vers Prévention des incendies du Canada (<http://www.fiprecan.ca/>). Cette annonce est arrivée au bon moment alors que le SM avait apporté des modifications à la structure d'AAC et au chef de la protection contre l'incendie du Ministère.

Nous préparons actuellement une ébauche de programme pour les sous-traitants/personnes auxquels l'accès au milieu de travail est accordé. La Politique

sur l'utilisation sécuritaire des téléphones cellulaires et autres appareils sans fil dans les véhicules a été révisée à la dernière réunion de septembre dans le cadre de l'examen permanent tous les trois ans. Le Programme national de sécurité des laboratoires est toujours en cours de préparation, et des modifications sont apportées aux programmes des inventaires et fonctions des coordonnateurs et coordonnatrices. Nous examinons par ailleurs nos petits groupes et la façon dont nous communiquons avec eux, et cherchons à trouver de la formation pour eux et aussi des rétroactions. Nous examinons par ailleurs la situation de nos membres qui sont des cavaliers et cavalières de pâturage à la DGSA, et leurs exigences d'ÉPI conformément aux barèmes de distribution. Nous allons continuer de nous pencher sur les violations de la Partie II du CTC qui ont été relevées à cette direction générale.

La prochaine réunion du CNOSSST d'AAC est prévue le 8 décembre 2010.

CNSST de la CCG

Les problèmes qui ont été soulevés ont été réglés. Le projet pilote pour la détection du gaz est en cours à Vancouver. Le Comité examine actuellement la Politique sur la violence en milieu de travail, la Politique sur l'obligation de prendre des mesures d'adaptation ainsi que la Politique sur l'évaluation des menaces. Ces révisions sont conformes aux modifications à la Partie II du CTC. Les membres ont été assurés que les cours de formation exigés/demandés seront organisés dès que possible.

**Rapport du Comité des questions générales
Le 3 novembre 2010**

Composition du Comité : Marianne Hladun (présidente intérimaire), Mike Vanson, Darrell-Lee McKenzie, Terri Friday, Nancy Milosevic

Le Comité a examiné le procès-verbal et les suivis de la réunion d'avril 2010.

Le point sur la Conférence des droits de la personne du Syndicat de l'Agriculture :

- plus de 50 demandes ont été reçues,
- la sélection des délégué(e)s reposait sur plusieurs facteurs. Toutes les provinces sont représentées ainsi que tous les groupes d'équité désignés. Chaque section locale qui a fait une demande a reçu au moins un(e) délégué(e), et tous les membres qui s'étaient identifiés comme des jeunes ont été acceptés,
- un avis sera affiché sur le site la semaine prochaine indiquant que les observateurs et observatrices sont les bienvenus s'ils et elles peuvent trouver le financement nécessaire, et
- l'ordre du jour est mis au point mais un aîné a été confirmé pour l'ouverture et la clôture de la conférence. La consœur Barbara Byers et le confrère Hassan Yussuf, du CTC, prendront la parole le vendredi matin. Par ailleurs, le confrère John Gordon ou la consœur Patti Ducharme, seront sur les lieux lors de la clôture de l'événement.

Le point sur l'examen de la structure du Comité des RH

- Le Comité de la structure s'est réuni au cours de la dernière réunion du Conseil et a passé en revue les résultats du sondage effectué par la consœur Krebs. Du fait que les résultats ne permettaient pas de tirer des conclusions, le Comité des questions générales a décidé que les périodes de discussions animées à la conférence devraient servir à mieux évaluer les besoins de nos membres. Un rapport complet sera présenté à la prochaine réunion du Conseil national du fait qu'il concerne la structure sur la façon de traiter des questions touchant les droits de la personne.

Suivi #7 – Fiches pour Infoclé :

1) Avantages sociaux et mandat des employé(e)s saisonnier(ère)s à temps partiel et avantages sociaux pour les employé(e)s occasionnel(le)s

- Le Comité a relevé plusieurs points qui devraient être inclus, par exemple s'il y a une différence entre la façon dont le CT et l'ACIA traitent ces travailleurs et travailleuses, quand vous devenez membre du syndicat, quand vous commencez à accumuler des avantages sociaux (A-D, soins de santé, soins dentaires, congés); il faut clarifier les avantages que vous recevez même si l'employeur ne vous le dit pas; quelles sont les définitions de travailleur(euse)s saisonnier(ère)s et à temps partiel. Il a été précisé que les conditions de travail sont définies dans les conditions d'emploi. **SUIVI : Nancy fera de la recherche et présentera un rapport au Comité d'ici à janvier 2011.**

2) Pensions et avantages sociaux ouvrant droit à pension

- **SUIVI** : p/a/a – Darrel-Lee, Mike : que l'ébauche ci-jointe de fiche d'Infoclé sur les pensions soit renvoyée au Comité des finances et des communications à des fins d'approbation et de distribution.

3) Assurance invalidité et avantages imposables

- **SUIVI** : Nancy procédera à des recherches de liens et ressources d'ici à janvier 2011. Le Comité étudiera les données ainsi accumulées et rédigera une ébauche de fiche pour la réunion du Conseil en avril 2011.

Suivi #8 – Fiche d'Infoclé pour l'aptitude au travail et les examens médicaux indépendants

- Le Comité a discuté de cette question en 2009 et décidé qu'elle serait mieux examinée par le Comité de la NC et SST. La demande a été oralement transmise en 2009 mais non consignée dans le procès-verbal.
- **SUIVI** : p/a/a – Terri, Mike : que le Comité de la NC et de la SST prépare une fiche d'Infoclé détaillant les droits de nos membres en ce qui a trait à l'aptitude au travail et aux examens médicaux indépendants.

Suivi #11 – Fiche d'Infoclé sur les droits de la personne

- Nécessité de confirmer si les références législatives sont toujours valables. On propose aussi que la section sur l'équité en matière d'emploi en comprenne une autre sur les suivis des Exécutifs de sections locales sur la façon dont l'équité en matière d'emploi est mise en œuvre dans leur champ de compétence. Il serait par ailleurs utile d'attendre avant de publier une ébauche finale que la Conférence sur les droits de la personne ait eu lieu pour voir si d'autres questions qui auront été soulevées devraient y être incluses.

**Rapport du Comité des Statuts et Règlements
Réunion du Conseil national
2-4 novembre 2010**

Composition du Comité :

Denis Sicard – président
Jane McDonald – VPR – Est de l'Atlantique
John Langs – VPR – Centre de l'Ontario
Milton Dyck – VPR – Sud de la Saskatchewan
Jean Cloutier – VPR – Est du Québec
Danielle Moffet – directrice, Défense nationale
Elaine Massie – agente syndicale responsable du Manuel national

Ordre du jour :

1. Titre 6
 - a. Article 1
 - b. Article 7
 - c. Article 10
2. Titre 8
 - a. Article 5
 - i. Statuts des sections locales
 - ii. Avis de 30 jours
3. Titre 9
 - a. Articles 4-5
 - b. Article 6, numéros 4, A et d
 - c. Article 7
 - d. Article 9
4. Titre 2, Article 5
5. Titre 11
 - a. Articles 2 et 3
6. Titre 15
 - a. Article 5
7. Annexe 2
8. Proposition d'Annexe 3
9. Règlement 1A
10. Titre 12
 - a. Article 10
11. Examen du manuel
12. Motion sur l'augmentation du service Internet

Détails :

Le mandat que nous a confié l'Exécutif national prévoyait d'examiner et de mettre à jour nos Statuts et Règlements. Notre Comité soumet à l'approbation du Conseil national les changements qui seront présentés sous la forme d'une résolution au Congrès national. Tous seront présentés séparément par une motion intitulée « Qu'il soit résolu que... ».

1. Titre 6

Article 1 :

Retirer Nord-Est et remplacer par Centre, afin de mieux tenir compte du lieu géographique.

Article 7, Numéro 2

Remplacer l'Exécutif national convoque des réunions au moins une fois par an par « quatre (4) fois par an ».

Article 10

Tous les droits, privilèges, normes de travail et rémunération « seront la responsabilité de l'Exécutif national ». Retirer « devront être conformes au moins aux pratiques acceptées à l'Alliance de la fonction publique du Canada ».

2. Titre 8

Article 5, Numéro 1

Ajouter « La section locale invitera le(la) VPR à l'Assemblée générale annuelle conformément au Titre 9, Article 4, Numéro 5, et enverra au(à la) VPR et aux directeurs/directrices approprié(e)s l'avis de convocation de l'Assemblée générale annuelle qui doit être affiché et envoyé au plus tard 30 jours avant la tenue de l'événement. »

Article 8, Numéro 3

Ajouter : c) être responsable de l'envoi d'une liste à jour des coordonnées des agent(e)s au bureau national immédiatement après une élection.

3. Titre 9

Articles 4 et 5

Ajouter : 3. Assister au Congrès national triennal de l'AFPC. Puis renuméroter tous les autres articles.

Ajouter : Un nouveau numéro à chaque article comme suit : En cas d'indisponibilité du (de la) VPR/directeur/directrice dans l'accomplissement de ses fonctions, le (la) VPR/directeur/directrice suppléant(e) les assumera intégralement.

Article 6, Numéro 4a

Toute référence à « rédiger et communiquer » devrait être remplacée par « rédiger et afficher sur le site Web du Syndicat de l'Agriculture ».

Remplacer trois semaines par **six** semaines.

Numéro 4b

Remplacer « rédiger et communiquer » par « rédiger et afficher sur..., etc. ».

Numéro 4d

Le Comité de gestion du syndical national devrait être comités.

Numéro 7 – remplacer « sans retard » par « dès que possible ».

Numéro 9 – maintenir une liste à jour des président(e)s des sections locales sur le site Web.

4. Titre 2

Ajouter : Article 5 : (Conformément à la politique Verte du Syndicat de l'Agriculture) pour être écologiquement responsable et à cette fin toutes les communications et tous les documents seront soumis/envoyés par les voies électroniques chaque fois que possible.

5. Titre 11

Article 2

Remplacer promotion de l'égalité par droits de la personne (DP).

Article 3, Numéro 1

Remplacer promotion de l'égalité par droits de la personne.

Il s'agit d'amendements d'ordre administratif.

6. Titre 15, Article 5 :

Cet article a été rédigé afin de tenir compte de notre nouvelle politique « Verte ». Il se lit comme suit :

Les présents Statuts et les amendements qui y seront apportés seront préparés et distribués en français et en anglais. Des copies à jour des Statuts et Règlements seront distribuées aux sections locales par les voies électroniques et affichées sur le site Web au plus tard huit mois après la tenue du Congrès triennal de l'Élément.

7. Proposition de modification à l'Appendice 2 :

1. Remplacer ARAP par DGSA qui signifie Direction générale des services agroenvironnementaux.
2. Supprimer CCTC.
3. Ajouter DP pour droits de la personne.

8. Règlements 1A

Article 1 – Conformément aux dispositions des Statuts de l'Alliance de la fonction publique du Canada, les délégué(e)s au Congrès national triennal de l'AFPC seront choisi(e)s comme suit :

1. Vice-président(e)s exécutif(ve)s nationaux(ales)
2. Conseil national

Article 2 – À supprimer

Renumérotation subséquente.

Nouvel Article 2 – Si la délégation allouée est plus grande que la taille du Conseil national, les délégué(e)s restant(e)s seront choisi(e)s d'après les vice-président(e)s régionaux(ales) suppléant(e)s/directeur(rice)s par le Conseil national.

Nouvel Article 3 – Si la délégation allouée est moins grande que la taille du Conseil national, la désignation exigée des délégué(e)s officielle fera l'objet d'une décision du Conseil national.

9. Titre 12

Article 10 – Il s'agit d'un dédoublement du Titre 6, Article 11, parties 2 et 3. Devrions-nous garder ces articles aux deux endroits ou bien faudrait-il en supprimer un?

10. Manuel des directeur(rice)s/vice-président(e)s régionaux(ales)

L'ébauche du Manuel a été examinée et des suggestions y ont été apportées. La version finale sera présentée, et nous aimerions que les commentaires du Conseil soient adressés au président du Comité de l'Éducation et des Statuts d'ici le 10 décembre 2010.

11. Motion :

Après avoir examiné le Manuel, le Comité des Statuts recommande que le montant des services Internet soit remboursé jusqu'à concurrence de 30 \$ par mois.

Motion proposée par Denis Sicard avec l'appui de Jane McDonald.

Rapport du Comité des finances

Le 3 novembre 2010

Membres présents :

Debbie Forsythe – présidente
Bob Jackson – secrétaire
Rick Cormier
Barry Payne
Elena Beynon pour Brenda Baergen

Personnel :
Larry Budge
Sylvie Rochon

Communications

Concours de recrutement de cotisants Rand

À la date du mois de septembre 2010, nous comptons 1 114 cotisants Rand. Le concours a commencé en janvier 2010 alors qu'il y avait 1 157 cotisants Rand. Nous avons fait signer 733 cartes depuis le début du concours, mais en raison des nouvelles embauches, le nombre total de cotisants Rand est passé à 1 114. Il nous reste encore trois mois pour atteindre notre objectif de 800 cartes d'ici à la fin du concours. On a fait remarquer qu'il y a toujours des problèmes du fait que les employeurs ne nous préviennent pas lorsque de nouvelles personnes sont embauchées. Il est rappelé au Conseil de soulever cette question à tous les paliers des CCSP. Les noms des lauréats du concours se trouvent sur le site Web. Le Comité rappelle au Conseil les incitatifs aux sections locales pour faire adhérer des cotisants Rand, notamment une augmentation de leur nombre de délégué(e)s au Congrès de l'Agriculture de 2011 et aux conférences de l'Alliance, ainsi qu'une plus grande participation.

Veuillez envoyer toutes les cartes de membre à Christine qui mettra à jour nos listes puis transmettra les renseignements à l'Alliance.

Site Web

Le Comité a eu de longues discussions sur le site Web et son efficacité. Les membres ont notamment soulevé certains points comme les capacités de recherche, et ajouté que même si des modifications ont été apportées il y a encore beaucoup trop de travail à faire. Une fois les problèmes circonscrits, les membres devraient transmettre les renseignements au Conseil national, à Debbie Forsythe, qui sera en mesure de se pencher sur les problèmes en question. Le Comité a aussi examiné la section FAQ et discuté du fait que nous n'y avons pas ajouté de renseignements depuis qu'elle a été créée. Au départ, l'idée était que cette section augmenterait en volume et qu'elle serait une source d'information constante, mais il nous faut « l'alimenter » pour qu'elle soit plus utile.

Trousse Infoclé

Le Comité a discuté de cette trousse à la dernière réunion du Conseil et fait remarqué qu'elle devait être revue dans son intégralité et mise à jour. Ce travail a maintenant été effectué, à l'exception de trois onglets sur lesquels le Comité permanent de la santé et sécurité et de la négociation collective travaille.

Cet examen a été reporté pour un certain nombre de raisons, et devait être fini pour cette réunion du Conseil. Bien que presque l'intégralité de la trousse soit terminée, elle n'est pas pour autant dans sa forme finale. Le Comité espère avoir tous les documents prêts pour être distribués d'ici à février 2011.

Il est demandé aux dirigeant(e)s nationaux(ales) d'inviter les sections locales de leur champ de compétence à se servir du classeur et à faire en sorte qu'il soit à jour. On propose aussi que les sections locales incluent les Statuts et Règlements du Syndicat de l'Agriculture, les Statuts des sections et tout autre document pertinent dans leurs propres classeurs.

Finances

Au mois de septembre 2010, les effectifs se chiffraient à 9 155 membres, et le nombre de cotisants Rand à 1 114.

Nouveaux tarifs des repas à compter du 1^{er} octobre 2010 :

Petit-déjeuner	14,80 \$
Déjeuner	13,90 \$
Dîner	39,20 \$
Faux-frais	17,30 \$
Total	85,20 \$

Larry renverra de nouveau le formulaire de demande de remboursement électronique avec ces changements.

Renvois

Le Comité a abordé un renvoi venant de l'Exécutif du Syndicat de l'Agriculture qui traite de la campagne *La salubrité des aliments*, et d'un partage des coûts 50/50 avec l'Alliance. Les domaines spécifiques de l'entente concernent le contrôle des activités sur la Colline du Parlement en ce qui a trait au Syndicat de l'Agriculture, et la mise à jour du site Web sur la salubrité des aliments ainsi que les activités de promotion auprès des député(e)s.

Le montant de la proposition pour le Syndicat de l'Agriculture serait de 50 000 \$ au maximum.

Motion :

Le Syndicat de l'Agriculture autorise l'affectation d'un montant de 50 000 \$ au maximum dans le cadre d'une entente sur le partage des coûts à raison de 50/50 pour la poursuite de la campagne sur *La salubrité des aliments*.

Motion proposée par Forsythe, avec l'appui de Jackson.

État des revenus et dépenses

Le Comité a examiné les états non vérifiés jusqu'au mois de septembre 2010.

Il a ensuite eu une discussion générale sur le dépassement des dépenses de certains postes budgétaires. Le Comité a examiné la ventilation de chaque poste et en est arrivé à la conclusion que les dépenses étaient nécessaires pour assurer les niveaux de services qu'attendent les membres.

Le Comité a aussi discuté du budget pour le prochain Congrès de 2011 et déterminé qu'il serait inévitable d'avoir une augmentation de la cotisation si l'on veut que les niveaux de services soient maintenus, c'est pourquoi il propose de nouveau que le Conseil entreprenne des discussions avec les membres sur cette situation.

Motion d'acceptation du rapport dans son intégralité :

Proposée par Forsythe, avec l'appui de Jackson.

Recorded Votes/Votes Consignés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Barlin	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Beynon	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Cloutier	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Coe	3	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1
Cormier	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Dyck	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Forsythe	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Friday	4	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Hladun	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1
Jackson	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1
Krebs	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Langs	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
McDonald	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
McKenzie	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Miller	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Moffet	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Murphy	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Payne	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Sicard	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Tarasco	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Vanson	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Willems	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Kingston	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

1=yes/pour	2=no/non	3=abstain/abstention	4=absent
------------	----------	----------------------	----------

Recorded Votes/Votes Consignés

	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
Barlin	1	1	1	4	1	1	1	1	1	1	1
Beynon	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Cloutier	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Coe	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Cormier	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Dyck	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Forsythe	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Friday	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Hladun	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Jackson	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Krebs	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Langs	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
McDonald	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
McKenzie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Miller	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Moffet	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Murphy	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Payne	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Sicard	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Tarasco	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Vanson	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Willems	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Kingston	1	1	4	4	4	4	3	1	1	1	4

1=yes/pour	2=no/non	3=abstain/abstention	4=absent
------------	----------	----------------------	----------